



Accord économique et commercial global (AECG) Canada – Union européenne

Le mercredi 4 juin 2014 de 8 h à 12 h
Hôtel Plaza Québec
3031, boulevard Laurier, Québec

Programme

- 8 h 00 – 8 h 30** Inscription des participants et petit-déjeuner
- 8 h 30 – 8 h 35** Mot de bienvenue et présentation de la programmation
- 8 h 35 – 9 h 30** Présentation de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne: M^e Pierre Marc Johnson, ancien premier ministre du Québec et négociateur en chef pour le Québec
- Présentation générale de l'Accord
 - Potentiel de l'Accord pour les entreprises du Québec
 - Avantages compétitifs pour les entreprises du Québec
 - Contenu de l'Accord et leur implication pour les entreprises du Québec
 - Défis
 - Période de questions
- 9 h 30 – 10 h 00** [Comment profiter de l'Accord : les secteurs porteurs en Europe, approche](#): M. Marc Fillion, coordonnateur Europe, Export Québec, Export Québec, MEIE
- Particularité du marché européen
 - Différentes approches de pénétration pour les entreprises québécoises
 - Conseils pratiques
 - L'entreprise « idéale »
 - Les services d'Export Québec et son réseau à l'étranger
 - Période de questions
- 10 h 00 – 10 h 15** Pause-café



10 h 15 – 10 h 45

Stratégies d'expansion vers l'Europe : M^e Xavier Van Overmeire, chef régional du commerce international de DENTONS

- Préparation des entreprises
- L'AECG et la mise en place d'une stratégie
- Quelle stratégie pour l'Europe
- Distribution directe et indirecte
- Production licenciée
- Coentreprise
- Période de questions

10 h 45 – 11 h 15

La chaîne logistique : changements et avantages avec l'AECG : Mme Claire Brochu, directrice des ventes chez Cargolution

Les bonnes raisons de planifier et maîtriser sa chaîne logistique pour l'entreprise :

- Outil de gestion essentiel pour l'entreprise: capacité à maîtriser ses flux (achats, inventaire, livraison, respect des contrats)
- Argument de vente important : produit bien fait et livré dans les temps
- Impact sur la productivité : coûts de la logistique à maîtriser
- Identification des multiples partenaires de la logistique: intervenants au MOUVEMENT des expéditions et liés à la DÉCLARATION en douane
- Connaissance des documents douaniers pour bien profiter des réductions des droits de douanes consentis par l'Accord
- Période de questions

11 h 15 – 11 h 45

La certification : M. Richard Tremblay, ing. vice-président Information stratégique et conformité de produits au CRIQ

- Ce que l'Accord prévoit et ne prévoit pas
- Les partenariats entre organismes de certification : perspectives
- Le marquage CE pour l'Europe
- Définition
- Directives et étapes
- Logo
- Période de questions

11 h 45 – 12 h 00

Mot de la fin